

Pourquoi nous avons besoin de soutien financier

N°1 : PARRAINER UN ÉLÈVE

Parrainer un élève, c'est soutenir concrètement un enfant et sa famille pour lui permettre de grandir et d'apprendre sereinement.

Grâce à votre soutien, des familles qui rencontrent des difficultés financières peuvent inscrire leurs enfants à l'École Marcel Van et leur offrir un cadre éducatif adapté à leurs besoins.

"Sans le fonds de solidarité, nous n'aurions pas pu inscrire nos enfants à l'école. Grâce à la générosité des parrains, ils grandissent aujourd'hui dans un environnement où ils sont connus, accompagnés et heureux d'apprendre. Cette aide est une véritable bénédiction pour notre famille."

Derrière chaque parrainage, il y a un enfant, une famille et un avenir qui s'éclaire.



- 160€ = 1 mois de scolarité
- 480€ = 1 trimestre
- 1920€ = 1 année complète



**DE 50€
À 10 000€**

N°2 : SOUTENIR L'EXCELLENCE PÉDAGOGIQUE

Soutenir l'École Marcel Van, c'est contribuer très concrètement à ce qui fait la qualité de l'enseignement au quotidien.

Vos dons permettent de financer du matériel pédagogique adapté (manuels de lecture syllabique, supports inspirés de la méthode de Singapour, outils de manipulation en mathématiques), l'équipement des classes pour des effectifs réduits favorisant un suivi personnalisé, ainsi que des ressources pour les activités en lien avec la nature. Ils participent également au financement des cours d'anglais, dès la maternelle, dispensés par une enseignante anglophone native.

Autant d'investissements essentiels qui garantissent des bases solides, un cadre éducatif exigeant et des parcours réussis pour tous les élèves.

N°3 : RÉNOVER LA CITÉ MARCEL VAN

Nous avons pour projet de rénover et d'améliorer les espaces de vie de l'École Marcel Van afin d'offrir aux enfants un cadre toujours plus sûr et épanouissant.

Vos dons permettront de financer la mise aux normes de la sécurité incendie, l'installation de quatre nouveaux tableaux ardoise dans les classes, le remplacement de bureaux abîmés, ainsi que l'aménagement d'une structure de jeux dans le grand jardin.

Des investissements concrets et utiles, au service du bien-être et de la réussite de chaque élève.



**OBJECTIF :
40 000€**

En investissant dans l'avenir de nos enfants, vous bénéficiez de réductions fiscales

EXEMPLES DE DONS CONCRETS



PROJET 1

PARRAINER UN ÉLÈVE

160€	1 mois de scolarité
480€	1 trimestre de scolarité
960€	1 semestre de scolarité
1 920€	1 année complète de scolarité



PROJET 2

SOUTENIR LES APPRENTISSAGES

50€	Des livres et des fournitures
250€	Du matériel pédagogique
800€	Une sortie éducative
5 000€	Un projet pédagogique d'envergure



PROJET 3

RÉNOVER LA CITÉ MARCEL VAN

150€	Du mobilier scolaire
500€	Un tableau pour une classe
2 000€	Travaux de mise aux normes
10 000€	La rénovation et l'aménagement du parc

75%

de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI),
dans la limite de 50 000 €

Pour l'IFI
nous contacter.

60%

de l'impôt sur les sociétés (IS),
*dans la limite de 20 000 €
ou de 0,5% du chiffre
d'affaires si ce dernier
montant est plus élevé*

**Un don de 2 500€ ne
vous coûte que 1 000€**

66%

de l'impôt sur le
revenu (IR),
*dans la limite de 20% de
votre revenu imposable*

**Un don de 1 000€ ne
vous coûte que 340€**

CONNAISSEZ-VOUS LE DISPOSITIF LEGS ?

En l'absence d'héritier direct, vous pouvez soutenir une association sans pénaliser financièrement vos héritiers.

Par exemple* : si vous léguiez 100 000 € à vos neveux, ceux-ci doivent reverser environ 60% à l'état, ne recevant que 40 000 €. En faisant un legs à l'école, vos neveux conservent leurs 40 000€ mais sur la part reversée à l'état vous offrez 36 000 € à l'école.

**Les chiffres indiqués sont indicatifs. Ils sont à préciser en fonction de votre situation personnelle. Nous sommes à votre écoute pour en discuter plus en détail.*

DONS EN LIGNE

<https://www.helloasso.com/associations/ecole-marcel-van/formulaires/1/>





BULLETIN DE SOUTIEN

JE CHOISIS LE PROJET DE MON CHOIX

- ☐ Je soutien le Projet 1 et vous adresse un don de €
- ☐ Je soutien le Projet 2 et vous adresse un don de €
- ☐ Je soutien le Projet 3 et vous adresse un don de €

JE FAIS UN DON

- ☐ Par CB sur : <https://www.helloasso.com/associations/ecole-marcel-van/formulaires/1/>, via ce QR Code :
- ☐ Par chèque à l'ordre de "Association Marcel Van" en l'adressant par courrier avec ce bulletin
- ☐ Par virement : IBAN: FR76 1610 6000 3796 0090 4754 663 / BIC: AGRIFRPP861



Nous vous adresserons votre reçu fiscal dans les meilleurs délais.

MES COORDONNÉES

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Email Téléphone

VOS DONS SONT DÉFISCALISABLES

- ☐ Impôt sur le Revenu (IR) : déduction de 66% du don dans la limite de 20% du revenu net imposable
- ☐ Impôt sur les Sociétés (IS) : déduction de 60% dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT de l'entreprise ou 20 000 €
- ☐ Impôt sur la fortune

VOTRE CONTACT PRIVILÉGIÉ

Anna Slavik, Trésorière
compta.marcelvan57@gmail.com

École Marcel Van
7 Place Anne de Méjanès
57640 Argancy

ecolemarcelvan57@gmail.com / 07 83 74 75 08

www.ecolemarcelvan57.com

Seules les données personnelles strictement nécessaires pour vous contacter et remplir au mieux notre mission avec vous sont conservées. Pour toute information, vous pouvez nous contacter par email ecolemarcelvan57@gmail.com. Conformément au RGPD du 28 mai 2018 et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès pour rectification, limitation, portabilité ou effacement sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessus. Vous pouvez également introduire une réclamation à la CNIL. Vos coordonnées ne sont en aucun cas communiquées à des tiers.